

# Charte de la Correspondance à Vivre et l'Ecrire

Relations épistolaires d'adultes correspondants avec des jeunes

## La juste place du correspondant adulte

- J'accepte d'être perçu comme un adulte-repère.
- Je me situe en correspondant qui ne remplace ni parent, ni copain, psy, prof, éducateur....
- Je suis sincère dans ma relation, je ne porte pas de jugement, je suis seulement là pour faciliter l'expression du jeune.
- J'accepte de rester en retrait

## Les modalités de la correspondance

- Le jeune tient les clés de la correspondance.
- J'accepte qu'il me dise tout et ne me dise pas tout, qu'il soit dans la réalité ou non.
- J'accepte que la correspondance s'arrête quand il veut et qu'elle reprenne quand il veut.
- Je m'engage à ne jamais révéler sans son accord ce qu'il m'écrit sauf dans les situations prévues par la loi (cf guide de la correspondance).
- Je ne suis pas seul dans ma correspondance : face à un problème, je peux en parler avec d'autres personnes de l'association.

## L'adolescent en tant que sujet

- Je reconnais au jeune le droit de s'exprimer en toute liberté par écrit.
- Je le reconnais tel qu'il est, ou tel qu'il se montre dans le courrier.